

971.08

Su 596a

DES MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DU CANADA

TROISIÈME SÉRIE--1912

VOLUME VI.

SECTION I.

La baie Verte et le lac Supérieur, 1665.

Par

M. BENJAMIN SULTE

IMPRIMÉ POUR LA SOCIÉTÉ ROYALE DU CANADA

OTTAWA

1912

11.08  
u 596a

*La baie Verte et le lac Supérieur, 1665.*

PAR M. BENJAMIN SULTE.

(Lu le 15 mai 1912.)

Les trois années que cette étude embrasse nous font assister aux premières opérations un peu régulières des Français à la baie Verte et au lac Supérieur. Il n'est pas encore question de postes fixes, mais on commence à croire qu'ils seront possibles avant longtemps. Depuis 1658, ou même 1654, les coureurs de bois fréquentaient ces deux grandes nappes d'eau et les pays circonvoisins, de sorte que la découverte étant achevée, on pouvait s'attendre à voir le commerce de fourrures y attirer du monde et les missionnaires s'avancer parmi les Sauvages qui se montraient disposés à recevoir les Français. Deux hommes surgirent à propos, en 1665, pour accélérer le mouvement, Nicolas Perrot à la baie Verte et le Père Allouez au lac Supérieur—puis, cette même année, le débarquement des troupes de France à Québec, qui rétablissait la tranquillité partout, en bridant les Iroquois, ce terrible fléau des temps héroïques de notre histoire.

Le lecteur se rendra plus familier avec le sujet qui nous occupe s'il prend la peine de parcourir la *Découverte du Mississipi en 1659*<sup>(1)</sup>, *Radisson in the Northwest, 1661-1663*<sup>(2)</sup> et les *Coueurs de Bois*<sup>(3)</sup> qui forment, dans leur ensemble, la première partie de ce travail.

Nous devons, tout d'abord, donner un aperçu de la situation du Bas-Canada:—

Rien n'était plus facile aux Iroquois que de tomber sur la colonie française, de la réduire à néant et de convertir le bas du Saint-Laurent en territoire de chasse, de même qu'ils possédaient le Haut-Canada depuis 1650. Les 2,500 personnes qui composaient la population française, en 1664, n'offraient pas une résistance comparable aux tribus écrasées par les Iroquois de 1636 à 1650—mais un grand coup de ces maraudeurs, tenté en 1660, avait failli par l'héroïsme de Dollard, et, depuis cet échec, l'esprit de conquête de l'ennemi semblait dormir tout en continuant la "petite guerre." Peut-être aussi que cette modération prenait sa source dans la politique, en vue de ce qui se passait sur l'Hudson, où les Hollandais se trouvaient aux prises avec les Anglais. Les Iroquois savaient parfaitement que Louis XIV avait contribué à remettre sur le

(1) *Société Royale*, 1903, I. 3.

(2) *Société Royale*, 1904, II. 223.

(3) *Société Royale*, 1911, I. 249.

trône d'Angleterre son cousin Charles II. Advenant donc le triomphe des Anglais à Orange (plus tard Albany) les Cinq-Nations se trouveraient serrées, ou tout au moins avoisinées par deux gouvernements qui pouvaient leur dicter des ordres. Il valait mieux attendre que de précipiter les événements. Ce peuple ne s'est jamais payé d'illusions, bien différemment en cela des autres Sauvages de l'Amérique du nord. En tout temps il a compris ses intérêts sur une large base. Pour se maintenir entre deux périls, sa politique voulait, et a su faire un jeu de bascule ou d'équilibre qui lui a réussi jusqu'à 1760. Il refusait d'appuyer les Anglais, lorsque leur prépondérance devenait imminente et, pour la même raison, s'écartait des Français sitôt qu'il les voyait s'affermir. Il ne se tenait avec le plus fort qu'autant que celui-ci ne prenait pas trop de pied. Une fois le Canada livré aux Anglais, il craignit de voir ces derniers maîtres partout et se joignit à Pontiac (un Outaoua) pour relever (1764) le drapeau de la France.

La petite guerre donc, était, pour le moment, le mode d'action des Iroquois. En traversant le Haut-Canada, ils "coupaient les chemins" aux canots de traite des Canadiens sur la rivière Ottawa, le lac Nipissing, la baie Georgienne, mais les coureurs de bois, risquant tout, se répandaient au loin et dépassaient les "pays d'en haut," autrement dit le Haut-Canada. A partir de 1660, ce terme comprend le lac Supérieur et, après 1665, le Wisconsin tout entier. On voulait connaître, de plus, ce pays des Sioux, si renommé; on voulait savoir ce que c'était que cette mer ou grande rivière située au delà, disait-on. La contrée des Sioux se présentait aux imaginations comme la porte des royaumes fabuleux où les richesses de l'Orient devaient s'offrir aux regards émerveillés des Européens. Songez à Cartier, Champlain, Sagard et Nicolet qui avaient déjà caressé ce rêve. Le Japon, la Chine, les îles des épices... mais en attendant, on découvrait des peuplades misérables qui n'avaient à montrer que du castor. Il se trouvait, heureusement, que cette pelleterie constituait un objet de commerce lucratif, alors, va pour le castor.

Pierre Boucher écrivait, en 1663: "Les Anglais, nos voisins, ont fait d'abord, de grandes dépenses pour les habitations, là où ils se sont placés. Ils y ont jeté force monde et l'on y compte à présent cinquante mille hommes portant les armes. C'est merveille que de voir leur pays à présent. L'on y trouve toutes sortes de choses comme en Europe et à la moitié meilleur marché. Ils y bâtissent quantité de vaisseaux de toutes façons. Ils y font valoir les mines de fer; ils ont de belles villes; il y a messagerie et poste de l'une à l'autre; ils ont des carrosses comme en France. Ceux qui ont fait les avances (d'argent) trouvent bien, à présent, leurs comptes. Ce pays-là n'est pas autre (pas différent) que le nôtre: ce qui se fait là peut se faire ici." (1)

(1) *Société Royale*, 1896, I, 161.

Dans la Nouvelle-France, la situation était à l'inverse de cette description.

Le gouverneur avait demandé (1663) s'il serait possible de communiquer avec les gens de Boston pour arriver à une entente et "défaire les Iroquois."<sup>(1)</sup> Quinze ans auparavant, la même proposition avait été faite par les autorités de Boston, mais sans résultat, vu que l'arrangement comportait un traité de commerce. En cette occasion, un particulier, le major Gibbons<sup>(2)</sup> avait offert d'entreprendre la destruction des Iroquois moyennant une somme fixée d'avance, ce qui ne fut pas non plus accepté par le cardinal Mazarin premier ministre. Le 18 mars 1664, Colbert répondit à M. de Mézy que l'on se préparait à envoyer au Canada un bon régiment d'infanterie <sup>(3)</sup> vers la fin de l'année ou au mois de février suivant, afin de rétablir la paix du côté des Cinq-Cantos. Le 18 juin, avant que d'avoir reçu cette dépêche, le Conseil de Québec demanda un régiment complet. C'était beaucoup trop parce que, en armant les Canadiens, on aurait pu compter sur une troupe plus efficace en ce genre de guerre que ne l'étaient les soldats européens, mais, pour la "montre," il fallait envoyer de France un petit bataillon portant l'uniforme du roi, et cela aurait suffi.

La situation lamentable créée au Bas-Canada par les maraudes constantes des Iroquois et la suspension du commerce de fourrures qui en résultait, avait enfin éveillé la sollicitude du gouvernement français, qui désigna le régiment de Carignan, fort de 1,400 hommes, pour ravager les cantons de ce peuple et lui imposer la paix. Les premières compagnies arrivèrent en juin 1665.

"Pendant que les troupes attendaient aux Trois Rivières un vent favorable pour passer outre, elle eurent le plaisir de voir arriver une centaine de canots des Outaouak et de quelques autres Sauvages nos alliés, qui venaient des quartiers du lac Supérieur,<sup>(4)</sup> à quatre ou cinq cents lieues d'ici pour faire leur commerce ordinaire. . . . Un Français (Nicolas Perrot?) qui, l'année précédente,<sup>(5)</sup> les avait suivis et qui les a accompagnés dans leurs voyages, nous fait rapport qu'il y a parmi ces nations plus de cent mille combattants; que les guerres y font de continuel ravages; que les Outaouak sont attaqués d'un côté par les Iroquois et de l'autre par les Nadouessiouak, peuples belliqueux, à plus de six cents lieues d'ici, et qui ont aussi d'autres guerres cruelles avec d'autres nations encore plus éloignées."<sup>(6)</sup>

(1) *Documents sur la Nouvelle France*, I, 160.

(2) *Société Royale*, 1902, I, 38.

(3) *Société Royale*, 1902, I, 25.

(4) *Société Royale*, 1907, I, 112.

(5) *Société Royale*, 1911, I, 264.

(6) *Relation de 1665*, p. 7.

La vue des troupes qui allaient tâcher de réduire les Iroquois, inspirait une grande confiance dans l'avenir de la colonie française, toujours chancelante jusque-là.

D'autre part, l'humiliation infligée, en 1663, au Brochet, chef des Outaouas (1) à cause de l'abandon du Père Ménard, assurait à un nouveau missionnaire plus de considération de la part de ces Sauvages, ordinairement fiers et pleins de mépris envers les étrangers.

Le Père Claude-Jean Allouez (arrivé de France en 1658) se trouvait aux Trois-Rivières en juillet 1665, lorsque parut la flotte des Outaouas mentionnée plus haut. On décida (2) de profiter de la circonstance pour l'envoyer reprendre les travaux du Père Ménard dans l'évangélisation des peuplades du lac Supérieur. Il partit, le 8 août, avec six Français ou Canadiens, en compagnie de quatre cents Sauvages et arriva (3) au saut Sainte-Marie le 1er septembre. Ensuite, longeant la côte sud du lac Supérieur, il vit la baie de Sainte-Thérèse, où le Père Ménard avait passé l'hiver de 1660-1661, s'arrêta probablement à divers endroits, ou bien fut retardé par le mauvais temps car il ne débarqua dans l'anse de Chagouamigon que le 1er octobre.

La rapidité de ce voyage, entre Trois-Rivières et le saut Sainte-Marie, attire l'attention. Sur ce parcours de trois cents lieues on en compte cent quatre-vingts en montant le courant, soixante en eau calme et soixante en descendant (n'oublions pas trente portages) et le tout donne treize lieues par jour, alors que le calcul ordinaire de la marche des canots d'écorce était de dix ou douze lieues en descendant les rivières et huit en remontant. Le trajet d'un mois sur le lac Supérieur ne paraît pas avoir dépassé six lieues par jour.

A Chagouamigon, le Père rencontra des Sauvages établis, cultivant du blé d'Inde et appartenant à sept nations différentes. Ces gens pouvaient mettre sur pied huit cents hommes portant les armes. "C'est entre deux grands bourgs et comme le centre de toutes les nations de ses contrées, parce que la pêche y est abondante, qui est le principal fond de la subsistance de ce peuples." (4) Le Père Allouez nomma le lieu "Mission du Saint-Esprit." Par Chagouamigon il faut entendre la baie de ce nom. Le principal groupe de Sauvages était à la Pointe, (5) sur la terre ferme, côté ouest de la baie (*Oak Point*) entre les villes de Washburn et Ashland, à présent. C'est là que Chouart et Radisson avaient

(1) *Société Royale*, 1911, I, 264.

(2) Un an auparavant le même Père avait voulu s'embarquer pour l'ouest, mais les occasions lui firent défaut. (*Journal des Jésuites*.)

(3) Non pas par le Saint-Laurent, comme certains auteurs le disent, mais par l'Ottawa et le lac Nipissing.

(4) *Relation de 1667*, p. 4, 8, 9, 13.

(5) Voir *Société Royale*, 1903, I, 36-37; 1904, II, 236, 238; 1911, I, 256.

fait un poste de traite en 1661. Longtemps après, le village et le nom de La Pointe furent transportés sur l'île Sainte-Madeleine à trois milles dans la baie.

Le Père dit qu'il trouva les Tionnontate-hurons<sup>(1)</sup> vers les extrémités du grand lac, c'est-à-dire à La Pointe. Avec eux, ajoute Perrot, étaient les Outaouas, établis à La Pointe et à Kionconan<sup>(2)</sup>. Ces Sauvages communiquaient, par le lac, avec le saut Sainte-Marie et Michilimackinac, mais peu ou point avec la baie Verte ni avec la Prairie-du-Chien sur le Mississipi.<sup>(3)</sup>

Entrant dans le lac Supérieur, le Père Allouez lui donna le nom de Tracy, à cause d'Alexandre de Prouville, marquis de Tracy, lieutenant-général pour toute l'Amérique française, qui était alors à Québec. "La figure de ce lac, dit-il est presque pareille à celle d'un arc, les rivages du côté du sud étant fort courbés et ceux du nord presque en ligne droite. La pêche y est abondante, le poisson excellent, et l'eau si claire et si nette qu'on voit jusqu'à six brasses ce qui est au fond. Les Sauvages respectent ce lac comme une divinité et lui font des sacrifices, soit à cause de sa grandeur, car il a deux cents lieues de long et quatre-vingts au plus large, soit à cause de sa bonté fournissant du poisson qui nourrit tous ces peuples au défaut de la chasse qui est rare aux environs. L'on trouve souvent au fond de l'eau des pièces de<sup>(4)</sup> cuivre tout formé, de la pesanteur de dix à vingt livres. J'en ai vu plusieurs entre les mains des Sauvages et, comme ils sont superstitieux, ils les gardent comme autant de divinités, ou comme des présents que les dieux, qui sont au fond de l'eau, leur ont faits pour être la cause de leur bonheur. C'est pour cela qu'ils conservent ces morceaux de cuivre enveloppés, parmi leurs meubles les plus précieux. Il y en a qui les gardent depuis plus de cinquante ans; d'autres les ont dans leurs familles de temps immémorial et les chérissent comme des dieux domestiques. On a vu, pendant quelque temps, comme un gros rocher tout de cuivre, dont la pointe sortait hors de l'eau, ce qui donnait occasion aux passants d'en aller couper des morceaux, néanmoins, lorsque je passai en cet endroit, on n'y voyait plus rien. Je crois que les tempêtes, qui sont ici fort fréquentes et semblables à celles de la mer, ont

(1) Débris du peuple du Petun, langue huronne, qui s'était réfugié à la baie Verte en 1649, de là était passé au Mississipi et en était revenu en 1657 pour s'établir à Chagouamigon, puis était allé à la baie Verte en 1660, pour retourner à Chagouamigon en 1665.

(2) Kionconan paraît avoir été le lieu préféré des Outaouas à partir de 1650. En 1657 la bande d'Outaouas revenant du Mississipi se rend à Kionconan, tandis que la bande des Hurons s'arrête à la rivière Noire, puis se dirige vers Chagouamigon.

(3) *Relation de 1667*, p. 15. *Mémoire de Perrot*, p. 241. *State Hist. Soc. of Wisconsin*, II, p. 93; IV, p. 197.

(4) Voir *Société Royale*, 1896, I, 121, 167.

couvert de sable ce rocher. Nos Sauvages m'ont voulu persuader que c'était une divinité, laquelle a disparu pour quelque raison qu'ils ne disent pas.

"Au reste, ce lac est l'abord de douze ou quinze sortes de nations différentes, les unes venant du nord, les autres du midi, et les autres du couchant, et toutes se rendant, ou sur les rivages les plus propres à la pêche ou dans les îles qui sont en grand nombre en tous les quartiers de ce lac. Le dessein qu'ont ces peuples en se rendant ici est en partie pour chercher à vivre par la pêche et en partie pour faire leur petit commerce les uns avec les autres quand ils se rencontrent, mais le dessein de Dieu a été de faciliter la publication de l'Évangile à des peuples errants et vagabonds, ainsi qu'il paraîtra dans la suite de ce journal.

"Après avoir fait cent quatre-vingts lieues sur les bords du lac Tracy, du côté qui regarde le midi, où Notre-Seigneur a voulu souvent éprouver notre patience par les tempêtes, par la famine et par les fatigues du jour et de la nuit<sup>(1)</sup> nous arrivâmes à Chagouamigon,<sup>(2)</sup> qui est une belle anse dans le fond de laquelle est placé le grand bourg des Sauvages."<sup>(3)</sup>

Perrot va nous parler des événements survenus vers cette date au lac Supérieur. "Après la défaite<sup>(4)</sup> des cent Iroquois (1662) les Sauteurs, les Hurons, les Outaouas et leurs amis, ne furent presque plus inquiétés du côté de l'Est mais, durant l'été de 1665, le danger reparut à l'ouest par suite de l'étourderie des Hurons<sup>(5)</sup> qui s'avisèrent de molester les Sioux, éloignés de Chagouamigon de cinquante à soixante lieues, coupant par les terres en ligne directe (vers l'ouest). Quelques Hurons, chassant du côté des Sioux,<sup>(6)</sup> en prirent quelques uns qu'ils emmenèrent à leurs villages en vie, ne voulant pas les tuer. On les reçut fort bien, et surtout les Outaouas<sup>(7)</sup> qui les chargèrent de présents. Quoiqu'ils ne parurent pas bien sensibles au bon accueil, il est certain que sans eux (les Outaouas) on les aurait mis à la chaudière. Quand les Sioux voulurent retourner chez eux, Sinagos, chef des Outaouas, avec ses gens

(1) Ce voyage lui prit un mois.

(2) Voir *State Historical Society of Wisconsin*, XII, 434-452. *Société Royale*, 1903, I, 36; 1904, II, 227-230.

(3) *Relation de 1667*, p. 8, 9.

(4) Voir *Société Royale*, 1911, p. 256.

(5) Partis du voisinage de Chagouamigon en 1660 pour aller demeurer dans la baie Verte, ils étaient retournés au fond du lac Supérieur vers 1665.

(6) Visite de Radisson et Chouard chez les Sioux, en 1659, voir *Société Royale*, 1903, I, 37, 42; 1904, II, 228-30, 236.

(7) Bien différents des Hurons, les Outaouas étaient pacifiques et commerçants. Leur ambition tendait à obtenir des Sioux le plus de castors possible, afin de les vendre aux Français.



et quatre Français,<sup>(1)</sup> les accompagnèrent. On leur fit bien des caresses en arrivant et tout le temps qu'ils y furent, mais ils n'en rapportèrent pas grandes pelletteries parce que les Sioux ont coutume de griller les castors pour les manger. Le chef Sinagos retourna avec ses gens et les Français à Chagouamigon, après avoir assuré les Sioux de les revenir voir l'année suivante, ce qu'il ne fit pas, ni même deux ans après. Les Sioux ne savaient ce qui lui avait donné lieu d'y manquer."<sup>(2)</sup>

Les choses en étaient là, le 1er octobre 1665, lorsque le Père Allouez arriva à la baie de Chagouamigon. Il y trouva les esprits dans la crainte du ressentiment des Sioux, "nation belliqueuse et qui ne se sert point d'autres armes que de l'arc et de la massue... Les Nadouessiouek<sup>(3)</sup> habitent au couchant d'ici, vers la grande rivière nommée Messipi<sup>(4)</sup>; ils sont à quarante ou cinquante lieues d'ici, en un pays de prairies abondant en toute sorte de chasse.<sup>(5)</sup> Ils ont des champs auxquels ils ne sèment pas de blé d'Inde mais seulement du petun.

Un parti de jeunes guerriers (Hurons, etc) se formait déjà sous la conduite d'un chef qui, ayant été offensé ne considérait pas si la vengeance qu'il voulait prendre ne causerait pas la ruine de toutes les bourgades de son pays."<sup>(6)</sup> Telle a été, de tout temps, la conduite des Hurons.

M. de Tracy avait chargé le Père de trois présents qu'il devait faire aux Sauvages, en leur déclarant, dans un discours en trois points: 1° qu'enfin le roi de France allait mettre à la raison les bandes iroquoises et, par conséquent, assister les peuplades du lac Supérieur; 2° que si les Sioux, qui sont d'autres ennemis<sup>(7)</sup> ne veulent pas accepter la paix, il les y contraindra par la force; 3° qu'on exhorte toutes les nations algonquines à embrasser la Foi.

"Les anciens assemblèrent un conseil général de dix ou douze nations circonvoisines, toutes intéressées en cette guerre, afin d'arrêter la hache des ténéraires par les présents que le Père leur ferait en si bonne compagnie. "Mes frères leur dit-il,<sup>(8)</sup> le sujet qui m'amène en votre

(1) Ces Français ont dû avoir des imitateurs au cours des années qui suivirent. Lorsque, en 1678, DuLuth prétendit découvrir le pays des Sioux, il avait avec lui l'interprète Lafard qui parlait le sioux, une langue absolument différente de toutes les autres.

(2) *Mémoire de Nicolas Perrot*, p. 99-101, 251.

(3) L'ensemble de ce nom veut dire "nos ennemis les Sioux."

(4) Première mention de ce nom. Voir *Société Royale*, 1903, I, 10, 18, 19, 23-5, 33, 41, 44. Huit ans plus tard Jolliet alla la reconnaître.

(5) Voir *Société Royale* 1903, I, 37; 1904, II, 229.

(6) *Relation* de 1667, p. 10, 11, 23.

(7) C'étaient les Hurons qui attaquaient les Sioux.

(8) *La State Hist. Society of Wisconsin*, IV, p. 226, place cette assemblée en 1668, mais le texte du Père Allouez indique octobre 1665.

“pays est très important et mérite que vous écoutiez ma voix avec une attention extraordinaire. Il ne s'agit de rien moins que de la conservation de toute votre terre et de la perte de vos ennemis.” A ces mots, le Père les ayant trouvés disposés à l'entendre, leur expose les projets de guerre des Français pour obliger les Iroquois à faire la paix et rendre la liberté au commerce. Il leur explique ensuite les principaux articles du christianisme, disant que le roi de France voulait faire connaître Dieu partout,

Ce discours parut calmer les plus ardents, néanmoins, il se faisait des cabales peu de jours après, de sorte que, le 30 novembre, fête de la Saint-André, le Père offrit le saint sacrifice de la messe pour invoquer l'intercession de l'apôtre dans cette épineuse affaire. Il ne paraît pas que l'état de malaise ait eu des suites.<sup>(35)</sup>

L'installation du Père Allouez au sud-ouest du lac Supérieur devait être la base des missions chrétiennes dans ces contrées nouvelles. Les tentatives de 1642 et 1660, des Pères Jogues et Raimbaut, et du Père Ménard n'avaient pu réussir à cause de la situation précaire du Bas-Canada, mais en 1665 et surtout vers 1670, la soumission des Iroquois, des renforts de plus d'un genre arrivant de France, on allait pouvoir étendre le commerce et, par suite, les missions, jusqu'aux Illinois et au Mississipi, car sans la protection des coureurs de bois les missionnaires ne pouvaient songer à s'établir parmi les Sauvages.

Cette année 1665, Nicolas Perrot débute à son compte dans le trafic des pelleteries et la carrière d'aventures qui l'a tenu en évidence près de quarante ans sous les yeux des Sauvages et des Canadiens. Né en 1643, il paraît être venu dans la colonie en 1660 ou 1661, au service des Pères Jésuites; son premier voyage au lac Supérieur, ou à la baie Verte, a dû avoir lieu en 1664, sinon 1663.

Perrot a écrit jusqu'à ses derniers jours avec une lucidité parfaite, preuve qu'il conservait dans sa mémoire, ou autrement, la chaîne de ses souvenirs, aussi je m'en tiens, pour la date de sa naissance, à l'indication fournie pour son acte de sépulture.

Charlevoix dit que Perrot “était un homme d'esprit, d'assez bonne famille et avait quelque étude. La nécessité l'avait obligé de se mettre au service des Jésuites.” On entendait alors par “bonne famille” les gens d'un rang au moins égal à la bourgeoisie. Le Père Tailban, qui a placé tant de notes utiles dans l'ouvrage écrit par Perrot, n'a pu constater la date de son arrivée en Canada. Perrot, dans ses récits se met rarement en scène; c'est un humble qui s'efface le plus possible.

Étant donc “engagé,” il visita les Sauvages et commença à apprendre leur langue. Où cela? Au Saguenay peut-être, pays occupé par

<sup>(35)</sup> *Relations* de 1665, p. 9; 1667, p. 10, 11, 23.

des Algonquins, de la même langue à peu près que les peuples de la baie Verte et les Outaouas du lac Supérieur. En 1660, il n'était pas avec le Père Ménard et les Français qui retournèrent à Québec en 1663, car ceux-ci étaient des coureurs de bois indépendants des Jésuites. Perrot dit dans son mémoire (page 94) que, l'été de 1663, les Outaouas repartant de Québec, prirent avec eux deux Français. Il était peut-être l'un de ces deux hommes, car c'est l'époque où il quitta le service des Pères et entreprit des voyages de traite avec l'aide de quelque marchand de la colonie.

Sa première campagne connue est celle de 1665, où il fit conclure la paix entre les Poutéouatamis et autres tribus de la baie Verte, tout en leur conseillant de descendre chaque année à Montréal avec leurs pelleteries. On peut croire qu'il avait des associés dans la ville et cherchait à amener de l'eau au moulin. Outre cet objet personnel, il travaillait au développement du commerce en général.

Le recensement de 1666, mentionne un certain Nicolas Perrot, âgé de 22 ans, domestique chez la veuve de Jacques Testard, à Montréal. D'où venait-il? On ne sait. Il avait l'âge de notre "voyageur" qui était alors aux environs de Milwaukee, après avoir passé l'hiver dans la direction de Chicago.

En 1667, à Montréal, parmi les domestiques du séminaire Saint-Sulpice, il y a "Nicolas Perrot, 26 ans." Qui est cet autre? Probablement celui de madame Testard.

En 1665 Perrot se rend au fond de la baie Verte, remonte la rivière des Puants et, dépassant ce cours d'eau, pénètre dans le sud pour visiter les Poutéouatamis qui connaissaient le fer par ouï-dire, mais ne pouvaient encore s'en procurer. Il y fit une apparition théâtrale et fut accueilli comme un être surnaturel.

Sa perspicacité mesurait fort bien la distance qui le séparait de ces peuples primitifs; il s'ingéniait à leur faire comprendre les choses par gradation, au lieu de brusquer, comme le faisaient trop souvent les Français.

Se rendant compte du caractère des Sauvages, il voulait gagner leur confiance avant que de les pousser au delà de leurs lumières. Un homme supérieur, en face de gens préjugés, superstitieux, ombrageux et imbus d'une idée qui leur est particulière, se garde bien de s'imposer. Le terrain demande de la préparation. Une semence adroitement distribuée peut, à la faveur de circonstances favorables, produire d'excellents et durables résultats, Perrot avait cette perception. Il a toujours calculé ses effets, non pour le présent, mais en vue de l'avenir. Avant tout, il créait une impression soigneusement mesurée. Ensuite, il exploitait l'état d'âme dans lequel il avait mis ces natures à la fois naïves et défiantes. Lorsqu'il se sentait plus à l'aise dans ses rapports avec chacun et qu'on

le regardait comme affilié aux us et coutumes du groupe, s'il se présentait une occasion d'opérer un petit coup d'état, il les entraînait par un discours à leur mode et dans lequel le raisonnement d'un Sauvage ne trouvait rien à répliquer. Passant ainsi de tribus en tribus, connaissant par les nuances et le détail les pensées de ces peuples, il arriva bientôt à se faire suivre d'eux et mêmes à les maîtriser. Son tempéramment dominateur, contenu par une certaine patience, son adresse à manier la parole, à retourner les esprits sans en avoir l'air, ses facultés de comédien, les ressources de son intelligence hors ligne dans un pareil milieu, lui assuraient une prépondérance incomparable sur les nations de l'ouest—et cela durant une quarantaine d'années.

Perrot n'a rien emprunté à l'expérience des Français—au contraire, il blâmait plusieurs de leurs procédés à l'égard des Peaux-Rouges, comme par exemple de faire avec eux des arrangements sous forme de compromis, parce que, disait-il, ce que vous cédez n'est jamais à leurs yeux qu'un acte de faiblesse de votre part. Dès le premier jour, il se transforma en Sauvage, mais conserva les moyens d'action qu'il tenait de sa race, de son éducation première et que doublait la fertilité de son esprit. Se présentant sans prétentions, adoptant les apparences simples de la contrée, il ne dépayait personne, néanmoins, selon le cas qui survenait, il savait faire ressortir sa supériorité avec à-propos, tant et si bien qu'il tenait un rang vaguement défini au-dessus des chefs. C'était sa politique; elle se pliait aux circonstances fâcheuses parce qu'il était toujours certain de reprendre les choses de plus haut, grâce à sa modération, au prestige de sa parole et en faisant sonner son titre de Français qu'il interprétait dans le sens de la vénération.

Jamais un prêtre n'aurait pu lutter contre l'influence d'un tel homme qui, au fond, représentait le commerce et fermait les yeux sur bien des choses pour en arriver à ses fins, mais Perrot était si parfaitement équilibré qu'il joua son rôle de traître sans nuire aux missionnaires—loin de là, il les servit le plus qu'il put et seconda leur œuvre dans toute la mesure de sa force, ce qui n'était pas toujours l'usage parmi les coupeurs de bois. Il fut le grand François de l'ouest, de 1665 à 1700. Unique par son habileté à séduire les masses, travaillant avec persistance à établir la domination française dans le Centre-Amérique, généreux envers les Sauvages, prévoyant et brave, il mérite une place, non pas égale, mais à part, je dirai au-dessus des hommes qui ont porté le nom français sur le Mississippi—LaSalle, Tonty, Duluth, Hennepin et autres.

Bacqueville de la Potherie fait des observations qui ont leur place ici: " Les Français qui faisaient le commerce chez les nations du Canada avaient souvent le plaisir de les voir dans toutes sortes de ravissements. Les Sauvages les prenaient souvent pour des esprits et pour des dieux; il suffisait à une nation de posséder des Français pour se croire à l'abri

des insultes de ses voisins; ils devenaient les médiateurs de tous les différends. Les entretiens particuliers que j'ai eus avec plusieurs voyageurs dans ces pays m'ont donné matière de parler de ces peuples. Tout ce qu'ils m'en ont dit m'a paru toujours si uniforme que j'ai cru être obligé de donner une idée de ce vaste pays. Le sieur Perrot a le plus connu ces nations. Les gouverneurs-généraux du Canada se sont toujours servis de lui dans tous leurs propos. L'usage qu'il avait des langues, son savoir et la bonté de son esprit, lui ont fait faire des découvertes qui donnèrent lieu à M. de la Salle à faire toutes les tentatives qui lui ont réussi si heureusement. C'est par son moyen que le Mississipi a été connu.<sup>(1)</sup> Il a rendu des services très considérables à la colonie. Il a fait connaître la gloire du roi chez ces peuples; il en a engagé à venir faire alliance avec nous. On le prit un jour chez les Poutéouatamis pour un dieu. La curiosité l'engagea à les connaître; ils demeuraient au fond de la baie (Verte) des Puants. Ils avaient entendu parler des Français; l'envi qu'ils avaient de les connaître pour lier commerce avec eux, les avaient obligés de descendre à Montréal sous la conduite d'un Outaouak errant qui se flattait de les y mener."<sup>(2)</sup>

Tandis que la jeunesse des Poutéouatamis se rendait à Montréal, l'été de 1665, Perrot faisait annoncer son arrivée dans leurs villages, au sud de la rivière aux Renards. Ce fut l'occasion de fêtes solennelles prolongées et il s'en suivit des événements que La Potherie va nous raconter. Ce récit, comme plus d'un autre de la même plume, me semble résulter des conversations de Perrot avec notre auteur, car nous savons qu'ils se sont rencontrés vers l'année 1700. Charlevoix est dans le même cas, de sorte que le *Mémoire* de Perrot se complète assez bien par l'addition des deux autres textes:—

"Les vieillards allumèrent un calumet solennel et vinrent au devant de lui, le lui présentèrent comme un hommage qu'ils lui rendaient. Après qu'il eut fumé le calumet, le chef le présenta à ceux de sa nation, qui se le présentèrent les uns et les autres en répandant de leur bouche la fumée du tabac sur lui comme un encens.

Tu es des premiers esprits, lui disaient-ils, puisque tu fais le fer. C'est toi, qui doit dominer et protéger tous les hommes. Loué soit le soleil qui t'a éclairé et qui t'a rendu sur notre terre.

Ils l'adoraient comme un dieu; ils prenaient de ses couteaux et de ses haches qu'ils encensaient avec leur bouche de la fumée du tabac. La quantité de viande qu'on lui présenta à manger l'empêchait d'en goûter de toutes.

C'est un esprit, disaient-ils, ces vivres auxquels il n'a pas touché ne sont pas dignes de sa bouche.

(1) Le Mississipi n'était plus un mystère lorsque Perrot arriva dans l'ouest.

(2) *Hist. de l'Amérique Septentrionale*, II, 88.

“Quand il sortait, on voulait le porter sur les épaules; on aplani-  
sait les chemins par où il passait; on n'osait le regarder en face; les  
femmes et les enfants se tenaient un peu loin pour le considérer.

C'est un esprit, disaient-ils, chérissons-le, il aura pitié de nous.

“Le Sauvage qui l'avait introduit chez cette nation fut reçu capi-  
taine par reconnaissance. Perrot n'avait garde de recevoir toutes ces  
adorations. Il soutint, à la vérité, ces honneurs jusqu'au point où la  
religion n'était point intéressée. Il leur dit qu'il n'était pas ce qu'ils  
pensaient; qu'il était seulement Français; que le véritable Esprit qui  
avait tout fait avait donné aux Français la connaissance du fer et la  
facilité de le manier comme de la pâte, et que, voulant avoir pitié de ses  
créatures, il avait permis que la nation française se fût établie dans leur  
pays pour les retirer de l'aveuglement où ils étaient; qu'ils ne connais-  
saient pas le véritable Dieu auteur de la Nature que les Français ado-  
rent; que, lorsqu'ils auraient fait amitié avec lui, ils en recevraient tous  
les secours possibles; qu'il (Perrot) était venu pour en faciliter la con-  
naissance par la découverte qu'il faisait des nations.”

“La guerre était, pour lors, entre les Poutéouatamis et les Malhomines  
leurs voisins. Ceux-ci, chassant avec les Outagamis, avaient tué, par  
négarde, un Poutéouatamis qui allait chez les Outagamis. Les Poutéou-  
atamis, irrités de cet affront, cassèrent la tête, d'un propos délibéré, à  
un Malhomine qui était chez les Puants. Il n'y avait dans le village  
des Poutéouatamis que les enfants et les vieillards, la jeunesse étant al-  
lée en traite, pour la première fois, à Montréal. Il y avait lieu d'ap-  
préhender que les Malhomines ne profitassent de ce contretemps. Perrot,  
qui avait envi de les connaître, s'offrit de moyenner la paix. Lorsqu'il  
fut arrivé à une demi-lieue du village, il envoya une personne leur dire  
qu'il venait un Français chez eux; cette nouvelle causa une joie  
universelle.” (1)

Les Outagamis (les Renards) et les Maloumines (Folle-Avoine)  
étaient situés entre la rivière des Puants appelée ensuite rivière des Re-  
nards et la rivière Folle-Avoine ou Monomonee ou Maloumine qui se  
jettent dans la baie Verte. Perrot, partant de chez les Poutéouatamis  
pour aller voir ces deux nations, se dirigeait au nord. La rivière Mono-  
monee se forme de deux branches dont l'une est appelée Peshekemec et  
qui sort du lac Michigami, situé dans le nord du comté de Marquette.  
Elle fait partie de la division ou frontière entre le Michigan et le Wis-  
consin.

“Tous les jeunes gens allèrent aussitôt au devant de lui, avec leurs  
armes et leurs parures de guerre, marchant tous de file avec les contor-  
tions et des hurlements capables d'effrayer. C'était la réception la plus

(1) La Potherie, II. 88-90.

honorable qu'ils croyaient devoir lui faire. Il se rassura et tira un coup de fusil en l'air, du plus loin qu'il les aperçut. Ce bruit, qui leur parut si extraordinaire, les arrêta tout court, regardant le soleil avec des poses tout-à-fait plaisantes. Après qu'il leur eut fait entendre qu'il ne venait pas pour troubler leur repos, mais pour faire alliance avec eux, ils approchèrent avec beaucoup de gesticulations. On lui présenta le calumet et, lorsqu'il fallut arriver au village, il y en eut un qui se baissa pour le porter sur ses épaules. Son interprète<sup>(1)</sup> leur témoigna qu'il avait refusé ces honneurs chez plusieurs nations. On le conduisit avec de grands empressements. C'était à qui abattrait des branches d'arbres qui avançaient dans le chemin et qui le nettoierait. Les femmes et les enfants, qui avaient entendu l'Esprit (car c'est ainsi qu'ils appelaient un fusil) avaient fui dans les bois. L'on s'assembla dans la cabane du premier chef de guerre, où l'on dansa le calumet au son du tambour. Il (Perrot) les fit tous assembler le lendemain et leur tint à peu près ce discours.

“ Hommes!<sup>(2)</sup> le véritable Esprit qui a créé tous les hommes veut mettre fin à vos misères. Vos ancêtres n'ont pas voulu l'écouter ils ont suivi les mouvements de la seule nature sans se souvenir qu'ils tenaient l'être de lui. Il les a créés tous pour vivre en paix avec leurs semblables. Il n'aime pas la guerre ni la division; il veut que les hommes, auxquels il a donné la raison, se souviennent qu'il ont tous frères et qu'ils n'ont qu'un Dieu qui les a formés pour ne faire que sa volonté. Il leur a donné un empire chez les animaux et il leur a défendu, en même temps, de rien entreprendre les uns contre les autres. Il a donné le fer aux Français afin de le distribuer chez ceux qui n'en ont pas l'usage, s'ils veulent vivre en hommes et non pas en bêtes. Il est fâché de ce que vous avez guerre avec les Poutéouatamis, qui, quoiqu'ils semblent avoir eu droit de se venger sur votre jeune homme qui était chez les Puants, Dieu, néanmoins en est offensé, car il défend la vengeance et commande l'union et la paix. Le soleil n'a jamais été fort éclatant sur votre horizon. Vous avez toujours été enveloppés dans les ténèbres d'une vie obscure et misérable, n'ayant jamais joui de la véritable clarté, comme les Français. Voilà un fusil que je vous jette pour vous défendre contre ceux qui vous attaqueront; si vous avez des ennemis, il leur donnera de la terreur. Voilà un collier de porcelaine par lequel je vous lie à mon corps. Qu'appréhendez-vous si vous vous unissez à nous qui faisons les fusils et les haches et qui pétrissons le fer comme vous pétrissez la gomme? Je me suis uni aux Poutéouatamis auxquels vous voulez faire la guerre. Je suis venu

(1) Un Canadien ou un Sauvage?

(2) Ceci rappelle les Germains d'il y a deux mille ans qui se qualifiaient d'hommes par excellence. Perrot n'en savait peut-être rien—mais, avec son esprit pratique et observateur, il se conformait probablement à l'orgueil national des Malhousines.

pour embrasser tous les hommes qu'Onontio, le chef des Français qui sont établis dans ces pays, m'a dit de joindre ensemble pour les prendre sous sa protection. Voudriez-vous refuser son appui et vous entre-tuer lorsqu'il veut mettre la paix entre vous? Les Poutéouatamis attendent beaucoup de choses propres à la guerre de la part d'Onontio. Vous avez été si amis! voudriez-vous abandonner vos familles à la merci de leurs armes et leur faire la guerre contre la volonté des Français? Je ne viens point pour faire la découverte des nations pour retourner avec mes frères <sup>(1)</sup> qui viendront avec moi chez ceux qui voudront s'unir avec nous. Pourriez-vous chasser avec tranquillité si nous donnons le fer à ceux qui nous donneront du castor? Vous avez du ressentiment contre les Poutéouatamis que vous regardez comme vos ennemis. Ils sont en bien plus grand nombre que vous. J'ai bien peur que les gens des prairies <sup>(2)</sup> ne se liguent en même temps contre vous." <sup>(3)</sup>

En deux ou trois endroits La Potherie nous donne l'idée que les Poutéouatamis, les Folles-Avoines, les Outagamis ou Renards ne connaissent rien des Français, mais, en cela, il a dû suivre la dictée de Perrot qui, par ignorance, ou par intérêt, devait parler ainsi. Les coureurs de bois rôdaient depuis dix ans avant Perrot dans la baie Verte et la région environnante.

Après avoir cité le discours de Perrot, l'historien continue sa narration:—"Le père du Malhomini qui avait été assassiné par les Poutéouatamis se leva et prit le collier qu'il leur avait donné; il alluma son calumet qu'il lui présenta; le donna ensuite au chef, et tous ceux qui se trouvèrent là fumèrent dedans. Il commença à chanter, tenant le collier d'une main et le calumet de l'autre. Il sortit de la cabane en chantant et, les présentant au soleil, il marchait tantôt en reculant, tantôt en avançant. Il fit le tour de sa cabane, passa par une grande partie de celles du village et revint ensuite chez le chef, où il dit qu'il s'attachait entièrement au Français, qu'il croyait esprit vivant qui avait de la part de tous les esprits la domination sur tous les autres hommes qui lui étaient inférieurs; que sa nation avait les mêmes sentiments, laquelle ne demandait que la protection des Français, desquels elle espérait la vie et la jouissance de tout ce qui est nécessaire à l'homme." <sup>(4)</sup>

Cette affaire terminée Perrot retourna vers les Poutéouatamis, où bien d'autres contretemps l'attendaient, mais il était homme à tirer parti des moindres circonstances pour augmenter son prestige, visiter le plus de pays possible et faire comprendre aux Sauvages la nécessité

<sup>(1)</sup> Ceci n'est pas clair. Le texte de La Potherie fourmille de ces négligences dues sans doute au copiste.

<sup>(2)</sup> Peut-être une allusion au Sioux.

<sup>(3)</sup> La Potherie, II, 91-94.

<sup>(4)</sup> La Potherie, II, 94.



de lui fournir des peaux de castor s'ils voulaient posséder des marchandises françaises, dont ils avaient tant besoin.

“Les Poutéouatamis étaient fort impatients de savoir la destinée de leurs gens, qui étaient allés en traite à Montréal. Ils appréhendaient que les Français ne les eussent traités avec indignité, ou qu'ils n'eussent été défaits par les Iroquois. Ils eurent recours au guide de Perrot qui était un maître jongleur. Ce faux prophète se bâtit une petite tour de perches, où il entonna plusieurs chansons par lesquelles il invoquait tous les esprits infernaux pour lui dire où étaient les Poutéouatamis. La réponse fut qu'ils étaient à la rivière Oulamanistic<sup>(1)</sup> qui est à trois journées de leur village; qu'ils avaient été bien reçus des Français et qu'ils apportaient beaucoup de marchandises. L'on eut cru cet oracle si Perrot, qui avait su que son interprète avait “jonglé,” n'avait dit que c'était un menteur. Celui-ci vint lui en faire de grands reproches, se plaignant qu'il n'était guère reconnaissant de toutes les peines qu'il avait prises dans son voyage et qu'il était cause qu'il n'avait pas été récompensé de sa prédiction. Les anciens le prièrent (Perrot) lui-même de les tirer de cette inquiétude. Après qu'il leur eut dit que cette connaissance n'appartenait qu'à Dieu, il fit une supputation du jour de leur départ, du séjour qu'ils pourraient faire à Montréal et du temps qu'ils pourraient être à revenir. Il jugea à peu près, de celui auquel ils pourraient arriver. Un pêcheur d'éturgeons vint au bout de quinze jours au village, tout effaré donner avis qu'il avait aperçu un canot qui avait tiré plusieurs coups de fusil. C'en fut assez pour croire que les Iroquois venaient chez eux. Ce fut un désordre par tout le village; l'on était prêt à s'enfuir dans les bois ou de se renfermer dans le fort. Il n'y avait pas d'apparence que ce fussent des Iroquois, qui font ordinairement leurs coups à la sourdine. Perrot conjectura que ce pouvait être leurs gens qui, à l'abord du village, faisaient paraître ces sortes d'allégresses. En effet, il vint un jeune homme allé à la découverte, tout hors d'haleine, qui rapporta que c'était leurs gens.

“Si la terreur avait causé une consternation générale, cette agréable nouvelle ne causa pas moins de joie par tout le village. Deux chefs, qui avaient vu Perrot souffler dans son fusil, dans le temps de la première alarme, lui vinrent faire part de l'arrivée de leurs gens et le prièrent de consulter toujours son fusil. Ce ne fut qu'empressement pour recevoir cette flotte. Elle fit d'abord une salve de mousqueterie, suivie de cris et de hurlements et, à mesure qu'elle approchait, elle continuait ses décharges. Lorsqu'elle fut à deux ou trois cents pas du rivage, le chef se leva dans son canot et harangua tous les anciens qui étaient sur le bord de l'eau. Il leur fit un récit de la réception obligeante qui leur avait été faite à Montréal.

(1) Oumamis, la seule tribu illinoise restée dans le Wisconsin.

“Un ancien leur dit, en louant le ciel et le soleil qui les avaient favorisés, qu'il y avait un Français dans le village qui les avait protégés en quelque rencontre. L'on vit tout à coup les Poutéouatamis se jeter à l'eau pour lui témoigner la joie qu'ils avaient dans une conjecture aussi agréable. Ils avaient pris plaisir à se mâtacher d'une manière toute particulière. Les habits, qui leur auraient dû donner quelque agrément, les défiguraient d'une manière à faire rire. On enleva Perrot, bon gré malgré dans une couverture d'écarlate; on lui fit faire le tour du fort, marchant de file, deux à deux, le fusil sur les épaules, les uns devant et les autres après, avec des décharges de mousqueterie. Ce cortège arriva jusqu'à la cabane du chef du parti chez qui les anciens s'assemblent; l'on fit un grand repas d'éturgeons. Ce fut pour lors que ce chef fit un détail plus au long de son voyage. Il donna une idée fort juste des manières françaises. Il raconta comment la traite s'était faite; il exagéra ce qu'il avait remarqué dans les maisons et surtout ce qui concernait la cuisine. Il n'oublia pas d'exalter Onontio qui les avaient appelés ses enfants et qui les avait régales de pain, de pruneaux et de raisins secs, qui leur avaient paru fort délicats.”<sup>(1)</sup>

Le Rev. Père Jules Tailhan, qui a annoté le *Mémoire* de Perrot, cite La Potherie en cette occasion et il observe avec beaucoup de sens que les carresses, les marques d'honneur, les démonstrations enthousiastes prodiguées au vaillant coureur de bois n'étaient pas “aussi désintéressées qu'on pourrait le croire.” Perrot dit, quelque part, que dans leur trafic avec les Européens, les Sauvages ne sont sauvages que de nom et savent très habilement mettre en œuvre les moyens les plus assurés d'atteindre leurs fins. Le but qu'ils se proposaient était ici de gagner la confiance de Perrot et des marchands du Bas-Canada, de les attirer chez eux de préférence aux autres peuples et de devenir ainsi les intermédiaires obligés du commerce français avec une partie de l'ouest. Dans ce dessein, ils cherchaient à prévenir autant que possible l'établissement de relations directes et suivies entre Perrot et les peuplades plus éloignées, tout en se hâtant d'envoyer à celles-ci des émissaires pour faire connaître l'alliance contractée entre eux et les Français, comme aussi le voyage des jeunes Poutéouatamis à Montréal et leur retour avec quantité de marchandises précieuses, contre lesquelles ils les invitaient à venir échanger des fourrures.

Mais s'ils avaient une politique, Perrot aussi avait la sienne dont il ne se laissa pas détourner. L'objet du commerce, son esprit aventureux et une bonne dose de patriotisme le poussaient à voir par lui-même les diverses tribus de la Baie et des territoires avoisinants. Il voulait traiter de la main à la main avec ces Sauvages, se les attacher personnelle-

---

(1) La Potherie, II. 95-97.

ment, les rendre fidèles à la France, et c'est ce qu'il parvint à exécuter au cours des années suivantes.

D'après La Potherie, Perrot aurait, le premier de tous les Français, pénétré jusqu'aux Poutéouatamis<sup>(1)</sup> et, cependant, la baie Verte avait dû être visitée par les deux Canadiens<sup>(2)</sup> qui y furent envoyés en 1654 sur l'ordre de Jean de Lauzon. Vingt ans auparavant (1634) Nicolet y avait fait une campagne. En 1658 Chouard et Radisson avaient parcouru la Baie—et, très probablement que les coureurs de bois, familiers dès cette époque avec le saut Sainte-Marie, s'étaient avancés dans cette baie des Puants dont on parlait depuis un quart de siècle mais Perrot y allait sur un ton qui justifie ce qu'il a raconté à La Potherie de son prétendu droit de "premier Français" à la Baie.

"Les Poutéouatamis si contents de l'alliance qu'ils venaient de faire, envoyèrent des députés de toutes parts pour avertir les Irlinois,<sup>(3)</sup> Miamis, Outagamis, Maskoutecks et Kikabous, qu'ils avaient été à Montréal, d'où ils avaient apporté beaucoup de marchandises. Ils les priaient de les venir voir et de leur apporter du castor. Ces nations étaient trop éloignées pour profiter d'abord de cet avantage. Il n'y eut que les Outagamis qui vinrent s'établir pendant l'hiver (1665-1666) à trente lieues de la Baie pour participer à l'utilité des choses qu'ils pourraient tirer des Poutéouatamis. L'espérance qu'ils avaient que quelques Français viendraient de Chagouamikon les engagea d'amasser le plus de castor qu'ils purent."<sup>(4)</sup>

Pour passer l'hiver, les Poutéouatamis prirent le sud de la Baie, les Sakis le nord, et les Puants, ne sachant pêcher, entrèrent dans les bois, se proposant de vivre de chevreuils et d'ours. "Lorsque les Outagamis eurent fait un village de plus de six cents cabanes, ils envoyèrent, au commencement du printemps (1666) chez les Sakis leur faire part du nouvel établissement qu'ils avaient fait. Ceux-ci leur députèrent des chefs, avec des présents pour les prier de rester dans ce nouvel établissement. Des Français<sup>(5)</sup> les accompagnèrent; ils trouvèrent un grand village, mais destitué de toutes choses; il ne s'y trouva que cinq ou six haches qui n'avaient pas de taillant et dont ils se servaient alternativement pour couper du bois. A peine avaient-ils un couteau et une alène dans une cabane. Ils coupaient leurs viandes avec des pierres à flèche.

(1) Etablis à l'entrée de la Baie dès 1638.

(2) *Société Royale*, 1901, I, 79, 80; 1903, I, 12, 14, 18, 23-25; 1904, II, 235.

(3) Les Illinois ici mentionnés étaient les Oumamis réfugiés auprès de Poutéouatamis, au sud de la rivière aux Renards. Le gros de la nation illinoise demeurait, depuis une dizaine d'années, dans l'Iowa et se composait de quatre ou cinq tribus: les Cakokias, les Kaskakias, les Péorias, les Moingouinas.

(4) La Potherie, II, 98.

(5) Perrot avec un ou deux compagnons.

Ils écaillaient les poissons avec des coquilles de moule. La misère les rendait si hideux qu'ils faisaient compassion. Quoiqu'ils fussent replets ils paraissaient mal faits, le visage fort désagréable, une voix brutale et une mauvaise physionomie. Nos Français qui se trouvèrent chez eux en étaient toujours importunés, de sorte que ces Sauvages s'imaginaient que l'on devait leur donner gratuitement ce que l'on avait. Tout leur faisait envie et ils avaient encore peu de castor à vendre. Les Français jugèrent plus à propos de laisser aux Sakis<sup>(1)</sup> la traite de la pelletterie avec les Outagamis pendant l'hiver parce qu'ils (les Français) la feraient plus paisiblement avec les premiers dans l'automne.

"Tous les peuples de la Baie se rendirent à leurs villages après l'hiver pour semer leurs grains. Il survint une dispute entre deux Français et un vieillard Poutéouatamis des plus considérables. Les premiers lui demandèrent le paiement de leurs marchandises, qu'il ne fit pas grand état de payer. Les esprits s'aigrirent de part et d'autre et l'on en vint aux mains. Les Français se trouvèrent vigoureusement chargés par les Sauvages. Un troisième Français vint au secours de ses camarades; le désordre devint plus grand. Celui-ci arracha les pendants d'oreilles d'un Sauvage et, lui donnant un coup de pied dans le ventre, il le renversa si rudement qu'il eut de la peine à se relever. Le Français reçut en même temps un coup de casse-tête au front qui le jeta à la renverse sans mouvement. Il y eut de grandes contestations au sujet de ce nouveau blessé qui avait rendu plusieurs services au village. Il se trouvait trois familles intéressées dans ce démêlé; celles de la Carpe-Rouge, de la Carpe-Noire et de l'Ours. Le chef de la famille de l'Ours, ami intime du Français, et qui avait pour gendre le chef des Sakis, prit une hache et déclara qu'il périrait avec le Français, que les gens de la Carpe-Rouge avaient tué. Le chef Sakis, entendant la voix de son beau-père, cria aux armes à sa nation, la famille de l'Ours en fit autant et le Français qui avait été blessé revint un peu à lui. Il calma les Sakis qui étaient bien irrités; mais le Sauvage qui l'avait maltraité fut contraint d'abandonner entièrement le village.

"Ces mêmes Français coururent encore grand risque de la vie dans une autre occasion. Un des leurs, qui badinait avec des flèches, dit à un Saki qui se baignait au bord de l'eau de parer celle qu'il allait lui décocher; le Sauvage, qui tenait (en guise de cible?) un petit morceau d'étoffe, lui dit de tirer, mais il ne fut pas assez adroit pour éviter le coup. La flèche lui donna dans l'épaule, et il s'écria que le Français l'avait tué. Il parut un Français dans le moment qui accourut au Sauvage qu'il fit entrer dans sa cabane et lui arracha la flèche. On l'apaisa en lui donnant un couteau et un peu de vermillon pour se matacher

---

(1) De tout temps les Sacs et les Outagamis se sont tenus ensemble.

et un petit bout de tabac. Ce présent produisit son effet car il arriva au cri du Saki plusieurs de ses camarades qui allaient le venger sur le champ, mais le blessé leur cria: "Où allez-vous? Je suis guéri. Metamimens m'a lié par cet onguent que vous voyez sur ma plaie et je n'ai plus de mal." Cette présence d'esprit arrêta le désordre qui allait arriver. Metamimens veut dire le petit blé d'Inde; c'était le nom que l'on avait donné au Français, qui était Perrot."

Voilà bien une singulière façon de raconter une aventure. D'abord c'est un Français qui soigne le blessé, ensuite ce Français se nomme Metamimens, puis en finissant c'est Perrot.

"Les Miamis, les Maskoutecks, les Kikabous et cinquante cabanes d'Islinois (Oumamis.) approchèrent l'été suivant (1666) de la Baie et firent leurs déserts à trente lieues à côté des Outagamis, vers le sud. Ces peuples, que les Iroquois étaient venu chercher (attaquer) autrefois, avaient passé dans le sud du Mississipi après le combat dont j'ai parlé<sup>(1)</sup> Ils avaient vu, avant leur fuite, des couteaux et des haches entre les mains des Hurons qui les avaient négociés avec les Français; cela les engagea de se joindre aux nations qui avaient déjà quelqu'union avec nous. Ils sont fort enjoués entre eux, sérieux devant les étrangers de belle taille, peu spirituels, d'une conception dure, faciles à persuader, vains dans leur parole et dans leur maintien, extrêmement intéressés. Ils s'estiment plus courageux que leurs voisins. Ils sont grands menteurs, faisant toute sorte de bassesse pour venir à leur fin; laborieux, infatigables et fort bons piétons. Aussi on les appelle Metouseprinoeueks, ce qui veut dire en leur langue Piétons.

"Après qu'ils eurent ensemencé leurs terres dans ce nouvel établissement, ils allèrent à la chasse aux bœufs. Ils voulurent régaler les gens de la Baie; ils envoyèrent pour cet effet prier les Poutéouatamis de venir les voir et d'amener les Français, s'il s'y en trouvait. Les Poutéouatamis n'avaient garde de témoigner à ceux-ci l'envi que leurs voisins avaient de faire connaissance avec eux; ils partirent à leur insu; ils revinrent au bout de quinze jours chargés de viandes et de graisses, avec quelques-uns de ces nouveaux établis, fort surpris d'y trouver des Français, auxquels ils firent des reproches de n'être pas venus avec les Poutéouatamis. Les Français virent bien qu'il y avait de la jalousie de la part de ceux-ci; ils savaient la conséquence qu'il y avait de connaître ces peuples qui ne s'étaient approchés de la Baie que pour faire commerce plus aisément avec nous. Les Poutéouatamis les voyant dans les sentiments de partir avec un Miamis et un Maskouteck, leur représentèrent qu'il n'y avait point de castor chez eux; qu'ils étaient fort rustiques et même qu'ils (les Français) couraient grand risque d'être volés. Les Français

(1) Vers 1655. Voir *Société Royale*, 1903, I. 16-17.

partirent nonobstant cela; ils arrivèrent, cinq jours après, proche le village. Le Maskoutech envoya au devant le Miamis, qui avait un fusil, avec ordre de tirer lorsqu'il y serait. L'on entendit, peu de temps après, le bruit du coup." (1)

Les Miamis habitaient la contrée que les Illinois avaient abandonnée en 1656-1657 et où se trouve la ville de Chicago. Les Illinois, fréquentaient avant ce départ les rivières des Plaines et Kenkaki (Teakiti) qui forment, en se réunissant, la rivière Illinois. Si Chouard et Radisson, en 1659, n'ont pas été plus loin que Milwaukee(2), c'est Perrot qui fut le premier homme blanc à voir le site de la ville de Chicago, ou du moins son voisinage assez rapproché. On a attribué cet honneur à Jolliet et à La Salle mais, en 1666, ce dernier n'était pas encore venu au Canada et Jolliet faisait ses classes à Québec.

Ce qui suit va nous faire voir l'arrivée de Perrot et d'un des ses compagnons chez les Miamis: "A peine furent-ils sur le bord de l'eau qu'il parut un vénérable vieillard et une femme chargée d'un sac dans lequel il y avait un pot de terre plein de bouillie de blé d'Inde. Plus de deux cents jeunes hommes bien faits survinrent, qui étaient ornés de tours de tête de différentes façons, qui avaient tout le corps piqué de noir, armés de flèches et de casse-têtes, avec des ceintures et des jarretières d'un ouvrage tricoté. Le vieillard avait en sa main un calumet d'une pierre rouge, avec un grand bâton au bout, enjolivé tout le long de têtes d'oiseaux de couleur de feu, qui avait au milieu un bouquet de plume teint d'un assez beau rouge et qui était comme un grand éventail. Aussitôt qu'il vit le Français (Perrot) le plus considérable, il lui présenta le calumet du côté du soleil et proféra des paroles qu'il semblait adresser à tous les esprits que ces peuplent adorent. Tantôt le vieillard le présentait au soleil levant et tantôt au couchant. Tantôt il mettait le bout (du calumet) en terre et tantôt le tournait autour de lui, le regardant comme s'il eut voulu (le) montrer à toute la terre, avec des expressions qui faisaient connaître au Français qu'il avait pitié de tous les hommes. Tantôt il lui frottait, avec ses mains, la tête, le dos, les jambes et les pieds, et tantôt il se frottait lui-même son corps. Cet accueil ne laissa pas de durer longtemps, pendant que le vieillard faisait en déclamant, une manière de prière, témoignant toujours à ce Français la joie que tout le village avait de son arrivée.

"Un de ces jeunes gens étendit sur l'herbe une très grande peau de bœuf peinte, dont le poil était plus doux que la soie, sur laquelle on le fit asseoir avec son camarade. Le vieillard fit battre deux morceaux de bois pour en tirer du feu, mais comme il était humide il ne put l'al-

(1) La Potherie, II, 99-103.

(2) *Société Royale*, 1903, I, 32.

lumer. Le Français tira son batte-feu et en fit aussitôt avec du tondre. Ce vieillard fit de grandes exclamations sur ce fer qui lui paraissait un esprit. On alluma le calumet et un chacun fuma. Il fallut manger de la bouillie (sagamité) de la viande sèche et sucer du nouveau blé-d'Inde. On remplit de rechef le calumet; ceux qui fumaient envoyaient la fumée du tabac au visage du Français comme le plus grand honneur qu'ils pouvaient lui rendre. Celui-ci, qui se voyait boucaner, ne disait mot. Cette cérémonie finie, l'on étendit une peau pour le camarade du Français; on se mit en devoir de les porter; le Français fit entendre aux Maskoutechs<sup>(1)</sup> que sachant pétrir le fer, il avait des forces pour marcher; on le laissa en sa liberté. On fit une seconde pose, où on lui rendit les mêmes honneurs qu'au premier abord. Après avoir continué la route, ils firent halte auprès d'une petite montagne, sur le bord du sommet de laquelle était le village, où ils firent encore la même chose; ils s'y reposèrent pour la quatrième fois. Le grand chef des Miamis vint au devant, à la tête de plus de trois milles hommes, accompagnés des chefs des autres nations qui composaient une partie du village. Tous ces chefs avaient un calumet aussi propre que celui du vieillard; ils étaient tous nus, n'ayant que des souliers artistement travaillés en façon de brodequins; ils chantaient, en approchant, la chanson du calumet qu'ils faisaient aller en cadence. Quand ils eurent abordé les Français, ils continuèrent leurs chants en fléchissant les genoux alternativement, presque jusqu'à terre. Ils présentaient d'un côté le calumet au soleil avec les mêmes génuflexions et, de l'autre, ils revenaient au principal Français avec beaucoup de gesticulations. Les uns jouaient sur des instruments des chansons du calumet et d'autres les chantaient le tenant dans la bouche sans être allumé. Un chef de guerre l'enleva (Perrot) sur ses épaules, accompagné de tous les musiciens, qui le conduisirent au village. Le Maskoutech qui l'avait amené le présenta aux Miamis pour être logé chez eux; ils s'en défendirent obligeamment, ne voulant priver les Maskoutechs du plaisir de posséder un Français qui avait bien voulu venir sous ses auspices. Enfin, on le porte dans la cabane du chef des Maskoutechs. On lui présenta, en entrant, le calumet allumé, dont il fuma; on lui donna cinquante gardes qui empêchaient la foule de l'importuner. L'on fit un grand repas dont les services ressemblaient plutôt à des auges qu'à des plats. L'assaisonnement des viandes était de graisse de bœuf. Ses gardes avaient grand soin que l'on apportât souvent des viandes, parce qu'ils en profitaient.

“Le Français leur fit présent, le lendemain, d'un fusil et d'une chaudière et leur tint ce discours qui convenait à leur caractère: “Hommes! j'admire votre jeunesse; quoiqu'elle n'ait vu que les ténèbres

(1) *Société Royale*, 1903, I. 31.

“dès sa naissance, elle me paraît aussi belle que celle qui naît dans les lieux où le soleil fait éclater sa gloire de tous temps. Je n'aurais pas cru que la terre, qui est la mère de tous les hommes, vous eût pu donner des moyens de subsister sans jouir de la lumière du Français qui fournit ces influences à quantité de peuples. Je crois que vous serez autres que vous n'êtes lorsque vous le connaîtrez. Je suis l'aurore de cette lumière qui commence à paraître dans vos contrées, comme celle qui précède le soleil qui brillera bientôt et qui vous fera renaître comme dans une autre terre, où vous trouverez plus aisément et plus abondamment tout ce qui peut être nécessaire à l'homme. Je vois ce beau village rempli de jeunes gens qui sont aussi courageux, à ce que je crois, qu'ils sont bien faits, et qui n'appréhendraient pas, sans doute, leurs ennemis s'ils avaient les armes des Français. C'est à cette jeunesse que je laisse mon fusil, qu'elle doit regarder comme le gage de l'estime que je fais de sa valeur; il faut qu'elle s'en serve si on l'attaque. Il sera aussi plus propre pour la chasse du bœuf et des autres animaux que toutes les flèches<sup>(1)</sup> dont vous vous servez. C'est à vous, vieillards, que je laisse ma chaudière. Je la porte partout sans crainte de la casser. Vous y ferez cuire les viandes que vos jeunes gens tuent et celles que vous présenterez aux Français qui viendront vous voir.”

“Il jeta une douzaine d'alènes et de couteaux aux femmes et leur dit: “Quittez vos alènes d'os. Celles du Français vous seront plus commodes et ces couteaux vous seront plus utiles à égorguer vos castors et à couper vos viandes que ne le sont vos pierres.” (Et en leur jetant de la rassade). “Voilà qui parera mieux vos enfants et vos filles que leurs parures ordinaires.”

“Les Miamis s'excusèrent de ce qu'ils n'avaient point de castors, qu'ils avaient fait brûler jusqu'alors.<sup>(2)</sup> Cette alliance commença donc par l'entremise du sieur Perrot. Ils firent, au bout de huit jours, un festin solennel pour remercier le soleil de l'avoir conduit dans le village. Ce fut dans la cabane du grand chef des Miamis qu'il avait fait dresser un autel, sur lequel il avait fait mettre un *pindâkosan*, qui est le sac des guerriers, rempli d'herbes médicinales renfermées dans des peaux d'animaux, les plus rares qu'ils avaient pu trouver et qui contenait généralement tout ce qui leur inspire leurs rêveries. Perrot, qui n'approuvait pas cet autel, dit au grand chef qu'il adorait un dieu qui lui défendait de manger des choses sacrifiées à de malins esprits et à des

(1) Les flèches étaient toujours prêtes, d'un tir plus rapide que le fusil et pénétrantes autant que les balles. Les fusils se détraquaient; de plus, il leur fallait de la poudre et mille soins.

(2) Les Iroquois, les Algonquins, les Sioux brûlaient la fourrure de castor avant que d'avoir compris l'avidité des Européens pour cette marchandise.



peaux d'animaux. Ils furent fort surpris de ce refus et lui demandèrent si, renfermant leur manitou, il voudrait manger—ce qu'il fit. Le chef le pria de le vouer à son Esprit qu'il reconnaîtrait dorénavant et qu'il le présenterait aux siens qui ne leur avait point appris à faire des haches, des chaudières et tout ce qui est nécessaire aux hommes, et qu'il espérait, en l'adorant, obtenir toutes les connaissances qu'avaient les Français. Le gouvernement de ce chef tenait un peu du souverain. Il avait ses gardes et tout ce qu'il disait et ordonnait passait pour des lois.

“Les Poutéouatamis, jaloux de ce que les Français entraient chez (dans le pays) les Miamis, envoyèrent sous main un esclave qui dit beaucoup de choses fort désobligeantes des Français<sup>(1)</sup> Le mépris qu'en font les Poutéouatamis, qui les regardent comme des chiens, disait-il, est très grand. Le Français, qui avait écouté toutes ces invectives, le mit dans un état à n'en pas dire de plus outrageante. Les Miamis regardaient cette scène avec beaucoup de tranquillité.”<sup>(2)</sup>

On voit que Perrot savait employer au besoin l'argument du poing qui n'est jamais méprisé chez les Sauvages, non plus que parmi les civilisés de basse classe.

“Lorsqu'il fallut retourner à la Baie (Verte) les chefs envoyèrent toute leur jeunesse reconduire ces deux Français et leur firent beaucoup de présents. Les Poutéouatamis, ayant appris que le Français était arrivé, vinrent lui témoigner la part qu'il prenaient à son heureux retour, fort impatients d'apprendre si les nations d'où il venait en avaient bien usé avec lui, mais quand ils entendirent les reproches qu'on leur fit d'avoir envoyé un esclave qui avait dit des choses tout à fait désobligeantes de la nation française, ils voulurent en avoir un éclaircissement plus positif. Ils se justifèrent pleinement du mauvais préjugé que l'on avait eu d'eux. Les Sauvages ont cela de particulier qu'ils trouvent le moyen de se disculper d'aucune mauvaise affaire, ou de la faire réussir sans qu'ils paraissent y avoir participé.

“Il était de l'intérêt des Poutéouatamis de ménager les Français; ils avaient été trop bien reçus à Montréal (1665) pour n'y pas retourner. En effet, après avoir fait présent à Perrot d'un sac de blé d'Inde, pour manger et avaler, disaient-ils, le soupçon qu'il avait contre eux, et cinq robes de castor pour lui servir de vomitif contre la rancune et la vengeance qu'il aurait pu concevoir dans son cœur, ils détachèrent quelques-uns de chaque nation pour aller à Montréal.”<sup>(3)</sup>

Ainsi, voilà la première visite de Perrot à la rivière des Maloumines, à la rivière des Puants, au lac Ouinnibagoes et à la région située plus au

(1) Tout cela calculé pour empêcher les Miamis de faire du commerce avec les Français.

(2) La Potherie, II, 104-110.

(3) La Potherie, II, 111-112.

sud, du côté de Milwaukee et de Chicago. Le Révér. Père Tailhan dit que ce fut le point de départ d'une œuvre fructueuse: "Ce voyage eut pour la colonie les plus heureux résultats. L'alliance conclue avec les Miamis et, par eux, avec leurs alliés de race illinoise, ouvrait à la France, représentée par ses missionnaires et ses marchands, les plaines du Wisconsin et de l'Illinois, et la vallée du Mississipi. Perrot avait-il, dès lors, une idée nette du service qu'il venait de rendre à son pays? Je n'oserais l'affirmer, mais, ne l'eût-il que soupçonnée, c'en était assez pour faire oublier à un homme tel que lui les fatigues du voyage et le désappointement commercial qui le suivit."

Parlant des Poutéouatamis, trente ou quarante ans après la date où nous sommes, La Potherie fait leur éloge en ces termes: "Ils sont fort affables et tout à fait caressants; ne cherchent que l'estime des personnes qui viennent chez eux; ont beaucoup d'esprit. Ils tendent à la raillerie. Leur taille est dégagée. Ils sont grands parleurs. Lorsqu'ils se sont mis quelque chose dans l'esprit, il n'est pas aisé de les en détourner. Les vieillards sont prudents, de bon sens et de bon conseil; il est rare qu'ils entreprennent rien de mal à propos. Comme ils reçoivent agréablement les étrangers, ils sont bien aises qu'on leur rende le réciproque. Ils ont si bonne opinion d'eux-mêmes qu'ils tiennent (considèrent) les autres nations au-dessous d'eux. Ils se sont rendus les arbitres de celles de la Baie et de toutes les nations voisines, et ils tâchent de se conserver cette réputation par toutes sortes d'endroits. L'ambition qu'ils ont de plaire à tout le monde n'a pas laissé de causer entre eux de la jalousie et du divorce, car les familles se sont séparées, à droite et à gauche, dans le Michygan, dans la vue de s'attirer en particulier de l'estime. Ils font présent de tout ce qu'ils ont, en se dépouillant même de leur nécessaire, par l'envi qu'ils ont de passer pour généreux. La plupart des marchandises dont les Outaouaks traitent avec les Français se transportent chez eux."<sup>(1)</sup>

Le principal poste des Français dans le Haut-Canada avait été à Penetanguishine jusqu'à 1649. Ensuite, mais après une suspension d'affaires de dix ans, le saut Sainte-Marie parut un endroit propice pour y rencontrer les Sauvages. Bientôt les coureurs de bois se rendirent à Chagouamigon, comme nous l'avons vu. Perrot choisit en 1665 la baie Verte pour son domaine, tandis que le Père Allouez, fondant à Chagouamigon la mission du Saint-Esprit, était sûr d'y attirer à la fois les Sauvages et la traite.

Le lecteur aimera sans doute à voir les passages suivants des lettres que le Père Allouez écrivait en 1667.<sup>(2)</sup> "Les Outaouas, les Kiskakon-

(1) La Potherie, II. 78.

(2) On les trouve dans la *Relation* de 1667, pages 17, 18, 21-26.

mac<sup>(1)</sup>, les Outouasinagouc<sup>(2)</sup> de langue algonquine<sup>(3)</sup> font ensemble une même bourgade, tandis que les Hurons du Petun<sup>(4)</sup> occupent l'autre village. La mission est située entre les deux. Les Français appellent les Outchibouec les "Sauteurs" parce que leur pays est le saut par lequel le lac Tracy (Supérieur) se décharge dans le lac des Hurons. Ils parlent l'algonquin ordinaire et sont faciles à entendre. Je leur ai publié la Foi à diverses rencontres, mais surtout à l'extrémité de notre grand lac, <sup>(5)</sup> où je demurai avec eux un mois entier, pendant lequel temps je les instruisis de tous nos mystères et baptisai vingt de leurs enfants et un adulte malade. Le pays des Outagami <sup>(6)</sup> est du côté du sud (par rapport à Chagouamigan) vers le lac des Illinouek (Michigan). Ce sont des peuples nombreux, d'environ mille hommes portant armes, chasseurs et guerriers. Ils ont des champs de blé d'Inde et demeurent en un pays fort avantageux pour la chasse du chat sauvage, du cerf, du bœuf sauvage et du castor. Ils n'ont pas l'usage du canot et font d'ordinaire leurs voyages par terre, portant sur leurs épaules leurs paquets et leur chasse. J'ai prêché l'Evangile à près de six cents vingt de ces personnes qui ont passé l'été ici (l'été de 1666, à Chagouamigon). Les Ousaki et les Outagami sont mêlés et aliés avec les précédents et, d'ailleurs, ils ont une même langue, qui est l'algonquin, quoique beaucoup différent. On peut les appeler sauvages par-dessus tous les autres. Ils sont en grand nombre, mais errants et vagabonds dans les forêts sans avoir aucune demeure arrêtée. J'en ai vu près de deux cents et leur ai publié à tous la Foi. Les Poutéouatamis sont peuples qui parlent algonquin, mais beaucoup plus malaisés à entendre que les Outaouaes. Leur pays est dans le lac des Illnoueck (côté ouest du lac Michigan). C'est un grand lac qui n'est pas encore venu à notre connaissance.<sup>(7)</sup> Ce sont peuples belliqueux, chasseurs et pêcheurs. Leur pays est fort bon pour le blé d'Inde dont ils font des champs et où ils se retirent volontiers pour éviter la famine trop ordinaire dans ces quartiers. Nous les avons vus tous ici (Chagouamig'n) au nombre de trois cents hommes portant armes. De tous les peuples que j'ai pratiqués en ces contrées

(1) Kiskacoms et Kiskacouciak, voisins des Poutéouatamis.

(2) Outchibouek, incorporés avec les Sauteurs ou gens du saut Sainte-Marie.

(3) Autour du lac Supérieur il ne se parlait que des dialectes algonquins.

(4) Chassés du Haut-Canada en 1649. Etrangers, par conséquent, au lac Supérieur. Langue huronne.

(5) A Duluth ou à Superior City ou à la Pointe.

(6) *Société Royale*, 1893, I. 30; 1904, I. 28.

(7) Lac des Algonquins, des Puants, des Illinois, second lac des Hurons, lac Dauphin, Saint-Joseph. D'après Hennepin les Miamis le nommaient Michiganong. La Potherie met Méchéygan. On rencontre aussi Macklhighan'ing. En 1660, Duereux dit: Grand lac des Algonquins ou des Puants—*Magnus lacus Algonquinarum seu lacus Foentium*.

ce sont les plus dociles et les plus affectionnés au Français. Leurs femmes et leurs filles sont plus retenues que celles des autres nations. Ils ont entre eux quelque espèce de civilité et la font paraître aux étrangers, ce qui est rare parmi nos barbares. Je leur ai annoncé la Foi publiquement dans le conseil général qui fut tenu peu de jours après mon arrivée en ce pays (octobre 1665) et en particulier dans leurs cabanes, pendant un mois qu'ils restèrent ici <sup>(1)</sup> et, ensuite, tout l'automne et l'hiver suivant, pendant lequel temps j'ai baptisé trente-quatre de leurs enfants."

Il faut rappeler brièvement ce qui concerne les Illinois <sup>(2)</sup> afin de mieux comprendre ce que dit d'eux le Père Allouez. On assure que ce peuple, habitant de la contrée de Chicago, comptait 120,000 âmes, 20,000 guerriers, 60 bourgades. De 1654 à 1658 les Iroquois les chassèrent, de sorte que en 1660 il ne restait que deux ou trois villages rapprochés de la rivière aux Renards. C'est en 1656 que les Français apprirent l'existence des Illinois en voyant que les Iroquois, devenus pacifiques à l'égard du Bas-Canada, se lançaient, par le lac Huron dans une guerre contre un peuple lointain appelé Illinoic. Le gros des Illinois se dirigea vers le Mississipi, traversa ce fleuve et s'établit dans l'Iowa, auprès des Sioux-Ayoès ou Sioux des plaines. En 1659, Radisson étant dans le voisinage de Milwaukee et Chicago, ne mentionne pas les Illinois, mais il les vit dans l'Iowa <sup>(3)</sup>. Plus tard, La Salle trouva ce peuple dans son pays de Chicago—c'est parce que, en 1670, apprenant que les Iroquois se soumettaient aux Français, ils étaient retournés dans leur patrie.

"Les Illinoec parlent algonquin, mais beaucoup différent de celui de tous les autres peuples. Je ne les entends que bien peu pour n'avoir que bien peu conversé avec eux. Ils ne demeurent pas en ces quartiers (lac Supérieur). Leur pays est à plus de soixante lieues d'ici, du côté du midi, au delà d'une grande rivière <sup>(4)</sup> qui se décharge, autant que je puis conjecturer, en la mer, vers la Virginie. Ces peuples sont chasseurs et belliqueux. Ils se servent de l'arc et de la flèche, rarement du fusil <sup>(5)</sup> et jamais du canot. C'était une nation nombreuse, distribuée

---

(1) Puisque les Poutéouatamis portaient en bandes de la baie Verte pour se rendre au lac Supérieur il est évident qu'ils avaient rencontré les coureurs de bois de 1658-1664 et par conséquent, l'arrivée de Perrot dans leur pays, l'été de 1665, n'était pas pour eux une révélation de l'existence des Français.

(2) *Société Royale*, 1893, I. 129; 1896, I. 121; 1903, I. 16, 17, 22, 24, 32.

(3) *Société Royale*, 1903, I. 43.

(4) Le Mississipi dont on parlait alors depuis plus de dix ans.

(5) Cette assertion est étrange. Comment les Illinois pouvaient-ils se servir même rarement, d'une arme qu'ils n'avaient jamais vue?

en dix <sup>(1)</sup> grandes bourgades mais à présent ils sont réduits à deux <sup>(2)</sup>. Les guerres continuelles avec les Nadouessi d'un côté et les Iroquois de l'autre les ont presque exterminés.<sup>(3)</sup> J'ai ici (à Chagouamigon) publié le nom de Jésus-Christ à quatre-vingts personnes de cette nation et elles l'ont porté et publié à tous les pays du sud avec applaudissement, en sorte que cette mission est celle où j'ai le moins travaillé et où il se trouve plus d'effet."

Le Père Marquette disait, en 1670 <sup>(4)</sup> que "les Illinois vont toujours par terre," et, pour se rendre à Chagouamigon, "passent une grande rivière qui a quasi une lieue de large, et va du nord au sud, et si loin que les Illinois, qui ne savent ce que c'est que du canot, n'ont point encore entendu parler de la sortie." La traverse du Mississipi, devant le territoire de l'Iowa, est en effet d'une grande largeur. Puisque les Illinois n'avaient pas l'usage du canot, il leur fallait remonter vers le nord, par la voie de terre, du côté ouest du fleuve, assez loin pour arriver au dessus de Minneapolis où le Mississipi n'est guère plus large que la rivière Châteauguay, et de cet endroit jusqu'à la baie de Chagouamigon le trajet était facile par terre.

Les tribus des Etats actuels de l'Ohio, la Pennsylvanie, la Virginie même descendaient la rivière Ohio, remontaient la Wabash et allaient commercer avec les Illinois avant 1654. A l'époque (1665) du Père Allouez, les Illinois, réfugiés du côté ouest du Mississipi, lui racontaient que les Chaouanons, par exemple, venaient par une longue rivière (l'Ohio) et remontaient le Mississipi jusque chez eux (l'Iowa); ils ajoutaient que ce peuple était voisin de la Virginie—ce qui était vrai—et le Père en concluait que le Mississipi se rendait à l'Est par une courbe de son cours et allait tomber à la mer dans le voisinage de la baie de Chesapeake<sup>(5)</sup>. Ceci faisait de l'Ohio, alors inconnu, la partie inférieure du Mississipi dont on n'ignorait pas les sources, mais dont on ne savait rien de l'embouchure.

Le Père Allouez continue:—"Les Nadouessiouek sont peuples qui habitent au couchant d'ici (Chagouamigon) vers la grande rivière nommée Messipi. Ils sont à quarante ou cinquante lieues d'ici, en un pays de prairies abondant en toute sorte de chasse; ils ont des champs

<sup>(1)</sup> La *Relation* de 1656, p. 39 dit "environ soixante bourgades". Voir *Société Royale*, 1903, I. 43.

<sup>(2)</sup> Ces deux étaient restées dans les environs de la rivière aux Renards. Le Père n'a pas compris le rapport des Sauvages.

<sup>(3)</sup> La guerre des Iroquois contre les Illinois avaient duré de 1654 à 1658. Il faudrait croire que les Illinois rendus dans l'Iowa s'étaient trouvés en guerre contre les Sioux.

<sup>(4)</sup> *Relation* de 1670, p. 90, 91. Voir aussi *State Historical Society of Wisconsin*, XII, 437.

<sup>(5)</sup> Voir *Société Royale*, 1907, I. 105, 106.

auxquels ils ne sèment pas de blé d'Inde, mais seulement du petun. La providence les a pourvus d'une espèce de seigle (\*) de marais qu'ils vont cueillir vers la fin de l'été en certains petits lacs qui en sont couverts; ils le savent si bien préparer qu'il est fort agréable au goût et bien nourrissant; ils m'en présentèrent lorsque j'étais à l'extrémité du lac Tracy (Supérieur) où je les vis. Ils ne se servent point de fusils mais seulement de l'arc et de la flèche qu'ils tirent avec une grande adresse. Leurs cabanes ne sont pas couvertes d'écorces, mais de peaux de cerfs bien passées et cousues si adroitement que le froid n'y passe pas. Ces peuples sont, par dessus tous les autres, sauvages et farouches. Ils paraissent interdits et immobiles en notre présence comme des statues. Ils ne laissent pas que d'être belliqueux et ont porté la guerre sur tous leurs voisins, dont ils sont extrêmement redoutés. Ils parlent une langue entièrement étrangère; les Sauvages d'ici ne les entendent point, ce qui m'a obligé de leur parler par interprète, qui étant infidèle (trompeur?) ne faisait pas ce que j'eusse bien souhaité."

Douze journées à l'ouest du Mississipi, sur la rivière Minnesota, par conséquent entre les Illinois de l'Iowa et les Sioux des sources du Mississipi, il y avait les Sioux Ayoës (Iowa) dont le Père Allouez ne parle pas. Les Ouatouas et les Hurons les avaient connus vers 1655 (°). Il faut citer également les Sioux-Maskoutens (°) qui étaient des Ayoës des prairies.

Ici ce terminent d'après ce que nous pouvons voir, les connaissances acquises par le Père Allouez en 1665 et 1666, concernant les peuplades situées au sud du lac Supérieur. Après cela, il parle de celles du nord de ce lac; c'est le résultat de son voyage de 1667 (\*). Comme observateur, il vaut La Salle, Hennepin, Duluth, Perrot et les plus perspicaces des coureurs de bois.

"Plus loin que les Nadouessioueck dit-il, vers le soleil couchant, il y a des nations nommées Karezi, au-delà desquelles la terre est coupée et l'on ne voit plus qu'un grand lac dont les eaux sont puantes: c'est ainsi qu'ils nomment la mer." Peut-être s'agit-il du lac Salé. Quant à la terre coupée, il n'est pas facile de savoir ce que ce terme veut dire. Pas de mention des montagnes Rocheuses.

(\*) La folle-avoine.

(°) *Société Royale*, 1903, I, 19-21, 33, 34, 43.

(°) La racine algonquienne du mot *Maskoutens* signifie "terre sans arbres." (*Relation de 1671*, p. 45; *Rapport XII des missions de Québec*, p. 100; *Mémoire de Perrot*, 237.

(\*) Au recensements de 1666 et 1667 le nom du Père est omis parce qu'il était dans l'ouest.

Tournant au nord, le missionnaire explique que les Cris ou Kilistinons<sup>(1)</sup> lui paraissent extrêmement dociles et "ont une bonté qui n'est pas commune à ces races barbares. Ils sont beaucoup plus errants que les autres nations. Ils n'ont point de demeure fixe, point de champ, point de villages. Ils ne vivent que de chasse et d'un peu d'avoine (folle-avoine) qu'ils vont ramasser dans les lieux marécageux. Ils sont idolâtres du soleil à qui ils présentent ordinairement des sacrifices, en attachant un chien au haut d'une perche, qu'ils laissent ainsi pendu jusqu'à ce qu'il soit corrompu. Ils ont leur demeure plus ordinaire sur les côtes de la mer du nord; ils naviguent sur une rivière qui va se décharger dans une grande baie que nous jugeons bien probablement celle qui est marquée dans la carte avec le nom de Hudson, car ceux que j'ai vus de ce pays m'ont rapporté qu'ils ont eu connaissance d'un navire, et un vieillard, entre autres, me dit qu'il l'avait vu lui-même à l'entrée de la rivière des Assinipoualac, peuple allié des Kilistinons, dont le pays est encore plus au nord. Il m'ajouta qu'il avait vu une maison<sup>(2)</sup> que les Européens avaient faite, en terre ferme, de planches et de pièces de bois, qu'ils tenaient entre les mains des livres comme celui qu'ils ne voyaient en me racontant cela. Il me parla d'une autre nation joignant celle des Assinipoualac<sup>(3)</sup> laquelle mange les hommes et ne vit que de chair crue, mais aussi ces peuples sont réciproquement mangés par des ours d'une horrible grandeur, tous roux, et qui ont les ongles prodigieusement longs. On juge, bien probablement que ce sont des lions. Entre le nord et le couchant se trouve une nation qui mange la viande crue, dont les rivières se déchargent dans la baie d'Hudson. D'ailleurs, nous avons connaissance des Sauvages qui habitent les quartiers du midi jusqu'à la mer, en sorte qu'il ne reste que peu de terre et peu d'hommes à qui l'Evangile ne soit pas annoncé, si nous ajoutons foi à ce que les Sauvages nous en ont par plusieurs fois rapporté.

"Les Nipissiriens<sup>(4)</sup> ont autrefois été instruits par nos Pères qui demeuraient dans le pays des Hurons. Ces pauvres peuples, dont bon nombre étaient chrétiens, ont été contraints par les incursions des Iroquois de se réfugier jusque dans le lac Alimibegong<sup>(5)</sup> qui n'est qu'à

(1) Et Cristineaux. Voir *Société Royale*, 1885, I. 92, 93; 1893, I. 128; 1894, I. 30, 44; 1903, I. 24, 27, 28, 32, 36, 37, 41; II. 137; 1904, II. 231, 234, 236, 237; 1909, I. 5.

(2) Voir *Société Royale*, 1885, I. 92; 1894, I. 34; 1911, I. 132-133, 135.

(3) Peuple sioux. *Société Royale*, 1903, I. 42.

(4) Voir *Société Royale*, 1903, I. 4, 5, 7, 28; 1907, I. 116.

(5) Nipigon: "lac dont on ne voit pas la fin," se décharge dans le lac Supérieur. (*Relations*, 1658, p. 20, 21; 1667, p. 24; 1670, p. 93. *Société Royale* 1903, II. 44; 1906, I. 78; 1905, I. 10, 15, 20, 24.

cinquante ou soixante lieues de la mer du nord. Depuis près de vingt ans, ils n'ont vu ni pasteur, ni entendu parler de Dieu. J'ai cru que je devais une partie de mes travaux à cette ancienne église et qu'un voyage que je ferais en leur nouveau pays serait suivi des bénédictions du ciel.

"Ce fut le sixième jour de mai de cette année 1667, que je montai en canot avec deux Sauvages qui me devaient servir de conducteurs pendant tout ce voyage. En chemin faisant, ayant rencontré une quarantaine de Sauvages de la baie du nord, je leur portai les premières nouvelles de la Foi, de quoi ils me remercièrent avec quelque civilité. Le dix-septième continuant notre voyage, nous traversâmes une partie de notre grand lac, nageant pendant douze heures sans quitter l'aviron de la main. Dieu m'assista bien sensiblement car n'étant que trois dans notre canot il m'est nécessaire de ramer de toutes mes forces avec les Sauvages, pour ne rien perdre du calme, sans lequel nous serions en grand danger, étant tous épuisés de travail et de nourriture, nonobstant quoi nous couchâmes le soir sans souper et, le jour suivant, nous nous contentons d'un sobre repas de blé d'Inde avec de l'eau, car les vents et la pluie empêchaient nos Sauvages de mettre leurs rets à l'eau. Le dix-neuvième, étant invités par le beau temps, nous faisons dix-huit lieues, ramant depuis la pointe du jour jusqu'après le soleil couché, sans relâche et sans débarquer. Le vingtième, n'ayant rien trouvé dans nos rets, nous continuons notre chemin en écrasant entre nos dents quelques grains de blé sec. Le jour d'après, Dieu nous rafraîchit de deux petits poissons qui nous rendirent la vie. Les bénédictions du ciel augmentèrent le jour suivant car nos Sauvages firent si bonne pêche d'éturgeon qu'ils furent contraints d'en laisser une partie sur le bord de l'eau.

"Le vingt-troisième, côtoyant les rives de ce grand lac, du côté du nord, nous allons d'île en île, qui sont fort fréquentes. Il y en a une longue au moins de vingt-lieues (\*) où l'on trouve des pièces de cuivre, qui est jugé vrai cuivre rouge par les Français qui en ont fait ici l'expérience. Après avoir bien cheminé sur le lac, enfin nous le quittons, le vingt-cinquième de ce mois de mai, et nous nous jettons tous dans une rivière pleine de rapides et de sauts, en si grand nombre que nous Sauvages mêmes n'en pouvaient plus. Ayant appris que le lac Alimibegong était encore gelé, ils prirent volontiers le repos de deux jours auquel la nécessité les obligeait. A mesure que nous approchions du terme, nous faisons de temps en temps rencontre de quelques Sauvages Nipissiriens, qui s'écartent du lieu de leur demeure pour chercher à vivre dans les bois. En ayant ramassé un assez bon nombre pour la fête de la Pentecôte (29 mai) je les préparai, par une longue instruction, à entendre le

---

(\*) L'île Royale.



saint sacrifice de la messe que je célébrai dans une chapelle de feuillage. Ils l'entendirent avec autant de piété et de modestie que font nos Sauvages de Québec dans notre chapelle de Sillery, et ce me fut le plus doux rafraîchissement que j'aie eu pendant ce voyage, et qui a entièrement essuyé toutes les fatigues du passé. . . . Nous fûmes six jours à nager d'île en île pour chercher quelque issue et, après bien des détours, nous arrivâmes, le troisième jour de juin, à la bourgade des Nipissiriniens. Elle est composée de Sauvages la plupart idolâtres, et de quelques anciens chrétiens. J'en ai trouvé vingt, entre autres, qui faisaient profession publique du christianisme. Je ne manquai pas d'emploi envers les uns et les autres, pendant quinze jours que nous restâmes chez eux, et j'y travaillai autant que me le permet ma santé ruinée par les fatigues du chemin. J'y ai trouvé plus de résistance que partout ailleurs à baptiser les enfants, mais plus le diable forme d'oppositions, plus faut-il s'efforcer de le confondre."

Nous avons maintenant tout ce qu'il faut pour comprendre comment étaient placés géographiquement et quel genre de vie menaient une vingtaine de peuples sauvages répandus sur les territoires avoisinant le lac Michigan, côté ouest, d'une part, et entourant le lac Supérieur, dans la région située plus au nord.

Ses observations faites, le Père Allouez retourna à Chagouamigon et se joignit au convoi annuel qui entreprenait le grand voyage de traite. Les Outaouas conduisaient l'organisation aussi bien que la marche de ses nombreux canots, provenant du lac Supérieur et de la baie Verte. Le rendez-vous des deux partis était au pied du saut Sainte-Marie, généralement. Le 3 août 1667 on arrivait à Québec. Ce que le Père avait à raconter, ce que Perrot exposait à son tour, et tous les récits des coureurs de bois devait créer une sensation dans le cercle des missionnaires aussi bien que parmi les marchands de fourrures, d'autant plus que le moment était favorable au développement de l'influence française dans tout l'ouest. La crainte des Iroquois n'existait plus. Le roi envoyait des cultivateurs dans le Bas-Canada. Un nouvel ordre de choses transformait l'administration de la colonie. Le commerce pouvait profiter des connaissances acquises au delà de la baie Georgienne et les missionnaires n'avaient qu'à suivre. Deux localités apparaissaient comme indiquées d'avance pour établir des chefs-lieux: la Baie et Chagouamigon, ce qu'on ne manqua pas de faire un peu plus tard.

Après trois jours passés à Québec, le Père Allouez se rembarqua, le 6 août 1667, avec le Frère Le Boême, trois hommes et un jeune garçon, se proposant de prendre à Montréal, le Père Louis Nicolas. Ils n'emportaient aucun bagage parce que les maîtres des canots s'y opposaient. Après deux jours de route le Frère Le Boême dut abandonner la partie à cause de la mauvaise volonté des Sauvages.

Sec. 1. 472. 34  
BIBLIOTHÈQUE  
SANT-SULPICE

En bref, ni l'Etat ni aucune personne n'aidaient les missionnaires et c'était la situation faite à ces derniers depuis soixante ans. Elle ne changea jamais par la suite. En Acadie, dans le Haut-Canada, aux Illinois, au Wisconsin, au lac Supérieur, ils furent toujours à la merci des coureurs de bois et des Sauvages. Leur mérite personnel n'en est que plus grand, mais aussi le résultat de leurs travaux n'en fut que plus mince.

REVUE HISTORIQUE  
DU CANADA